

H. le Ministre

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICE LUMUMBA
2^{ème} ETAGE
B. P. 341
TEL: 51-50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

Directeur politique :
LEON MAKA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur :
FODE BÉRETÉ

N° 1146

DIM. 12 et LUN. 13 Mars 1967.

4 pages - 25 Francs

SEPTIEME ANNEE 1967

LE SEJOUR DU DR. LANSANA BEAVOGUI AUX U. S. A.

Le docteur Lansana Béavogui, Ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée poursuit son séjour officiel aux Etats-Unis d'Amérique.

Les premiers jours de cette visite ont été marqués notamment par des entretiens avec de nombreuses personnalités officielles américaines.

Le Docteur Lansana Béavogui accompagné de M. Kasory Bangoura Directeur Général de la Coopération au Ministère des Affaires étrangères, s'est entretenu le mercredi dernier avec le Secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Parmi les réceptions offertes en l'honneur de la délégation guinéenne on peut remarquer celle donnée mercredi par M. Wayne Frédérichs assistant du Sous-Secrétaire

d'Etat aux Affaires Africaines, le déjeuner offert hier par Barrat Ohara Président à la chambre des représentants.

Vendredi, le Secrétaire d'Etat Américain, M. Dean Rusk a offert un déjeuner en l'honneur du Ministre guinéen des Affaires étrangères.

La suite du programme de la visite officielle de la délégation guinéenne prévoit une rencontre avec les officiels de la Banque Mondiale et avec le Sous-Secrétaire d'Etat M. Nicholas Katzen Baok.

Lundi 13 mars, le Docteur Lansana Béavogui s'entretendra avec le sénateur Albert Gore. Dans la soirée du même jour, M. Karim Bangoura, Ambassadeur de Guinée à Washington offrira une réception en l'honneur de la délégation guinéenne.

LA SEMAINE ARTISTIQUE EN GUINEE-FORESTIERE A PRIS FIN LE 6 MARS A N'ZEREKORE

Le rideau a été tiré, lundi 6 mars à N'Zérékoré sur la dernière scène des semaines artistiques au cours desquelles les troupes fédérales de la Haute-Guinée et de la Guinée Forestière à l'instar des troupes de la Moyenne-Guinée et de la Guinée-Maritime, ont donné le meilleur d'elles-mêmes en une joute fraternelle.

Il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu et cela ne peut étonner nul mélomane habitué de nos démonstrations populaires. Ici c'est le peuple qui demeure le centre d'intérêt de nos préoccupations, de nos activités. Tout est conçu, adapté et réalisé pour son information, son éducation, sa constante élévation vers le bonheur réel. Les thèmes mis en scène, qu'il s'agisse d'adaptation des principes du Parti, des organismes mis en place pour le développe-

ment rationnel et progressiste du peuple ou de contes et légendes anciens, l'ensemble de nos productions n'obéit à autres impératifs qu'à ceux de servir le peuple.

Notre Art et notre Culture replacés dans ce contexte précis, ne peuvent être que mobilisateurs. Les chœurs que nous avons entendus, ne glorifient que le travail enthousiaste de nos masses paysannes et n'exaltent que les vertus humaines de notre Parti ou la justesse des objectifs majeurs de notre Révolution.

Dominé par les contradictions irrationnelles et les appétits non assouvis, les enne-

mis de notre Patrie en particulier et en général de la patrie africaine, en saisiront-ils le langage, l'intime signification, la profondeur? Nos dignes ambassadeurs: les Ballets africains de Guinée bientôt seront chargés de porter à travers le monde de nouveaux messages de notre jeunesse, de notre peuple, message d'amitié, message de solidarité certes, mais aussi message d'un peuple résolument déterminé à la réhabilitation de sa culture et de son art.

Les semaines artistiques ne constituent pas une fin en soi, avons-nous dit. Elles pré-

(Suite page 2)

LE NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME DE BELGIQUE EN GUINEE

S. E. Joseph Trouveroy a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat.

Le nouvel Ambassadeur du Royaume de Belgique en Guinée, son Excellence Joseph Trouveroy a présenté, vendredi 10 mars 1967 après-midi au Palais de la Présidence de la République, les lettres de créance au Chef de l'Etat, le Président Ahmed Sékou Touré.

La cérémonie de présentation des lettres de créance de son Excellence Joseph Trouveroy s'est déroulée en présence de MM. Alpha Abdoulaye Diallo, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, Ben Daouda Touré, Chef du Protocole de la Présidence et du Commandant Kékoura Zoumanigui, Chef du Cabinet Militaire de la Présidence.

M. Seyls, Conseiller de l'Ambassade à Conakry était également présent à la cérémonie. Dans l'allocution qu'il a prononcée, son Excellence Joseph Trouveroy a notamment déclaré: «C'est un grand honneur pour moi de pouvoir en ce jour remettre à votre Excellence les lettres

pour lesquelles Sa Majesté, le Roi des Belges m'accrédite auprès d'elle en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire». Le diplomate Belge a ensuite rappelé les relations qui ont existé depuis 1849 entre navigateurs belges et populations guinéennes, avant de mettre l'accent sur la nature nouvelle des rapports belgo-guinéens.

A ce propos, son Excellence Joseph Trouveroy s'est félicité des accords de coopération économique qui existent entre la Belgique et la Guinée sur la base du respect mutuel et de l'intérêt réciproque.

Le diplomate Belge a poursuivi: «En remettant mes lettres de créance ainsi que les lettres de rappel de mon prédécesseur, je transmets Monsieur le Président à votre Excellence les vœux très sincères que j'adresse au Gouvernement et au peuple belges pour votre bonheur personnel et pour celui du peuple guinéen».

LA MILICE POPULAIRE



«... Vous l'avez dit dans votre serment: vous n'êtes pas au service du Président de la République, vous n'êtes pas au service du BPN ou du Gouvernement, vous n'êtes pas au service d'aucune religion, vous êtes au service du peuple de Guinée...

«... Vous êtes au service des bons éléments contenus dans le peuple de Guinée et contre ses mauvais éléments...

«... Ainsi, votre Chef, celui qui a tous les galons et auquel vous obéirez toujours, c'est la Révolution.

«... Qu'il soit général, maréchal, membre du BPN ou du Gouvernement et qu'il vous donne l'ordre de tirer sur la Révolution, commentez par tirer sur lui pour qu'il tombe et que la Révolution, elle, continue..

«... Voilà donc la tâche que vous allez accomplir...».

(Le Président Ahmed Sékou Touré à la Milice populaire).

LA VIE DANS LA NATION

La semaine artistique a pris fin le 6 mars à N'Zérékoré

(Suite de la première page)

parent, à l'échelle nationale, la quinzaine artistique. Elles permettent à nos troupes fédérales de redresser certaines erreurs, à l'adaptation correcte des thèmes choisis et surtout de perfectionner les initiatives individuelles. D'ores et déjà, les troupes fédérales en saisissent l'importance et la nécessité. Notre art a atteint un degré tel qu'il n'est plus permis à nos acteurs de venir sur les sentiers battus mais de persévérer dans la recherche perpétuelle du nouveau, du beau et aussi du vrai.

C'est là une tâche lourde et les «grands de notre théâtre» en ont conscience. Conakry II et Boké en Guinée-Maritime, Mamou en Moyenne Guinée, Kouroussa, Siguiiri et Kankan en Haute-Guinée, Gueckédou, Macenta et N'Zérékoré en Guinée Forestière, porte-flambeau de notre théâtre, n'auront pas lors de la prochaine quinzaine artistique nationale la partie facile. De nombreuses troupes émergent de l'ombre : Labé, Kindia, Dubréka, Boffa, Faranah et Yomou n'attendent qu'une occasion pour ravir les lauriers.

En Haute-Guinée, l'on a constaté le net effondrement des troupes de Kouroussa, Kérouané et Siguiiri en ballet et noté avec une réelle satisfaction la participation de qualité de la troupe fédérale de Faranah qui n'a

ménagé aucun effort pour se hisser au podium artistique de la Haute-Guinée. En Guinée-Forestière par contre, les hiérarchies ont été imperceptiblement modifiées car seule la troupe fédérale de Yomou avec ses moyens réduits a réussi à s'infiltrer dans le cercle fermé. Cependant ici aussi les jours des grands sont comptés.

Voici les résultats techniques de la Haute-Guinée.

PIECES	Note
Faranah	13
Kankan	13
Siguiiri	12
Kouroussa	10,5
Dinguiraye	10
Kérouané	7
Dabola	5

CHOEUR	Note
Faranah	15
Kankan	12
Dabola	11
Dinguiraye	10,5
Kouroussa	10
Siguiiri	10
Kérouané	7

BALLET	Note
Faranah	15
Dabola	13
Dinguiraye	12
Kankan	11
Siguiiri	11
Kérouané	11
Kouroussa	10

FOLKLORE	Note
Siguiiri	15
Dabola	13
Kouroussa	13
Kankan	13
Faranah	12
Dinguiraye	12
Kérouané	7

ORCHESTRE	Note
Kankan	15
Siguiiri	13,50
Kouroussa	13
Dinguiraye	12
Kérouané	11,50
Faranah	11,50

Dabola 10
 Le Jury proposera au B.P.N. pour la quinzaine artistique

BALLET
Faranah
Dabola
Dinguiraye
Kankan

FOLKLORE
Siguiiri
Dabola
Kouroussa
Kankan

ORCHESTRE
Kankan
Siguiiri
Kouroussa
Dinguiraye

BALLET
Siguiiri
Kérouané
Kouroussa

FOLKLORE
Faranah
Dinguiraye

ORCHESTRE
Kérouané
Faranah
Dabola

Voici les résultats de la Guinée-Forestière

PIECE	Note
Gueckédou	14
N'Zérékoré	13,50
Yomou	12
Kissidougou	11
Macenta	10
Beyla	9

CHOEUR	Note
Gueckédou	15
Macenta	13
Kissidougou	12
Yomou	11
Beyla	10,50
N'Zérékoré	10

BALLET	Note
Macenta	17
Yomou	14

CHACQUE MILITANT DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE DOIT SE CONSACRER AU DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE QUI EST INSEPARABLE DE L'ACTION REVOLUTIONNAIRE QUE CONDUIT LE PARTI.

AHMED SEKOU TOURE

PIECE	Note
Gueckédou	12
N'Zérékoré	11

FOLKLORE	Note
Macenta	14
Kissidougou	13
N'Zérékoré	12,5
Yomou	12
Beyla	8

Kissidougou	13
Beyla	12,50
Gueckédou	7,50

ORCHESTRE	Note
Gueckédou	15
Kissidougou	15
Beyla	13
Macenta	13
N'Zérékoré	12
Yomou	11

Le Jury proposera au B.P.N. pour la quinzaine artistique nationale

PIECE
Gueckédou
N'Zérékoré
Yomou

CHOEUR
Gueckédou
Macenta
Kissidougou

BALLET
Macenta
Yomou
Kissidougou
Beyla

Gueckédou
 N'Zérékoré
 FOLKLORE

Macenta
 Kissidougou
 N'Zérékoré
 Yomou

ORCHESTRE
 Gueckédou
 Kissidougou
 Beyla
 Macenta
 N'Zérékoré
 Yomou

Après les compétitions de la Guinée-Forestière, le jury national conduit par le Dr. Mamouna Touré, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la Culture Populaire, est rentré jeudi après-midi à Conakry.

Signalons que par le même appareil, M. N'Famara Kéita, membre du B.P.N., ministre délégué de la Moyenne-Guinée est également arrivé à Conakry.

NOTRE CONCOURS

A l'occasion du 8e anniversaire de la Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (J.R.D.A.) le 26 mars 1967, «HOROYA» Organe quotidien du F.D.G. organise un concours de dessins, photographies et poèmes relatant uniquement la vie de notre jeunesse dans sa lutte pour bâtir une Guinée prospère, unie et forte.

Le concours porte sur 3 sujets :

- Dessin ;
- Poème ;
- Photographie.

Peuvent y participer aux sujets A et B les élèves des écoles primaires, collèges, lycées et école des Beaux Arts et au sujet C les élèves de l'Institut Polytechnique de Conakry et les photographes professionnels ou amateurs de la République.

I - PRIX : Un abonnement d'un an au journal, don des tomes 11, 12, 13 des oeuvres du P.D.G.

II - 2 autres prix : abonnement de 6 et 3 mois au journal plus tomes du P.D.G.

III - D'autres prix sont exclusivement réservés aux photographes amateurs et professionnels de la République.

Un prix spécial est réservé au meilleur dessin nous venant de l'école des Beaux Arts.

D'autre part, les meilleurs dessins, poèmes et photos seront publiés dans «HOROYA» avec la photo de l'heureux gagnant.

Date de rigueur d'envoi : le 20 mars 1967, le cachet de la Poste faisant foi.

Tous les participants sont priés d'envoyer les sujets de concours à la direction du journal «HOROYA» B.P. 341, Conakry.

Bonne chance à la jeunesse et aux heureux gagnants.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la direction du journal «HOROYA» Imprimerie Nationale «Patrice-Lumumba» 2e étage, Tél. 51-50.

OFFRE D'EMPLOI

L'Office National de la Main-d'Oeuvre recherche d'urgence :

1. Secrétaires sténos-dactylographes possédant sérieuses références ou ayant au moins travaillé pendant un an.

2. Secrétaires dactylographes pouvant servir d'interprètes en Anglais.

3. Comptables commerciaux industriels et matières ayant au moins 5 ans de pratique.

Un emploi garanti et un bon salaire sont offerts aux candidats ou candidates répondant aux critères indiqués.

Se présenter à l'Office National de la Main-d'Oeuvre (Ministère du Travail) tous les jours ouvrables de 10 à 14 heures.

LA GUINEE — L'AFRIQUE — LE MONDE

NOTRE INSTITUT DE MEDECINE TRADITIONNELLE

(Suite de la page 4)

présent projet et d'en compléter les règles d'application.

Dans l'immédiat, nous pouvons demander aux responsables des fédérations et des sections, et à tous les camarades de bonne volonté d'entreprendre à leur niveau une enquête dont les résultats seront consignés par écrit et communiqués au Ministère de la Santé Publique à Conakry.

1^o Rechercher les guérisseurs de la région ou de l'arrondissement en commençant par les plus réputés, indiquer leurs noms et adresses.

2^o Indiquer pour chaque guérisseur recensé, les maladies qu'il est réputé pouvoir guérir.

3^o Prendre contact avec les guérisseurs recensés et leur demander une collaboration avec les services médicaux de la République de Guinée.

4^o Indiquer les exemples de guérissons obtenus par les guérisseurs : *Noms des malades, indication de la maladie contractée, et état de guérison constaté par l'enquêteur.*

5^o Indiquer le nom des plantes les plus couramment utilisées dans la région pour le traitement des maladies.

6^o Prélever éventuellement des échantillons et les faire parvenir au Ministère de la Santé Publique.

7^o Indiquer aussi le mode d'emploi pour le traitement des maladies.

Création de l'usine d'oxygène

Par décret n° 53 en date du 23 février 1967, il est créé une Entreprise Nationale Industrielle et Commerciale d'Etat dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière dénommée « Usine d'Oxygène ».

L'Usine d'Oxygène est placée sous la tutelle du Ministre du Développement Economique.

Elle sera gérée conformément aux dispositions du décret n° 175/P.R.G. du 27 juin 1960, portant statut-type des Entreprises d'Etat.

Elle est soumise aux mêmes lois et règlements que les Entreprises Industrielles et Commerciales pour ce qui concerne la législation du travail.

TITRE II

OBJET ET ATTRIBUTIONS

L'Usine d'oxygène a pour objet la fabrication et la commercialisation de l'oxygène gazeux technique et médicale de l'acétylène et de tous autres produits gazeux.

Elle est habilitée à prendre toutes les mesures dans le cadre de ses attributions pour atteindre les objectifs à elle, fixés par le Gouvernement.

TITRE III

ADMINISTRATION

L'Usine d'Oxygène est dirigée par un Directeur assisté d'un Comptable, tous deux nommés par décret.

Le Directeur est investi des pouvoirs les plus étendus. Il a qualité pour agir au nom de l'Entreprise, accomplir et autoriser tous actes découlant de toutes opérations relevant de son domaine d'activité.

A cet égard, il est tenu de se conformer au Plan économique de l'Entreprise dûment approuvé par les autorités de tutelle. Il représente « L'Usine d'Oxygène » en instance comme par devant toutes personnes physiques et morales, publiques ou privées. Il est dépositaire de la signature de l'Entreprise.

Il fait ouvrir et fonctionner un compte de l'Entreprise dans les livres des banques d'Etat et des chèques postaux.

Il engage et licencie le personnel.

Il reste en justice.

Il conclut toute convention d'avance de fonds, tous contrats.

Il tire, endosse, accepte, avalise toutes traites ou effets de commerce.

En cas d'absence, il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs au comptable.

Le Directeur est civilement responsable de la gestion de l'Entreprise sans préjudice de sa responsabilité pénale et des sanctions disciplinaires qu'il peut encourir.

Les agents de l'Usine d'Oxygène à l'exception du Directeur, du comptable et des opérateurs, n'ont pas la qualité de fonctionnaire.

TITRE IV

GESTION

La gestion financière et comptable de l'Entreprise obéit aux prescriptions du Plan Comptable National et aux dispositions réglementaires et les textes d'application, du dit Plan comptable.

Avant le commencement des activités de l'Entreprise, le Directeur est tenu d'établir et de soumettre à son Ministre de tutelle et au département de contrôle un bilan d'ouverture appuyé d'un inventaire descriptif et estimatif dans lequel tous les moyens seront classés et évalués conformément aux prescriptions du Plan Comptable National et de ses textes d'application.

Ce bilan de départ devra s'inspirer en particulier des dispositions du Décret N° 126 PRG du 13 Mars 1963 portant classement des moyens de base.

(A suivre)

MONDE EN BREF MONDE EN BREF

LE CAIRE. — C'est au mois d'août que le haut barrage d'Assouan commencera à fournir le courant électrique, annonce la presse égyptienne qui ajoute que c'est à la mi-été 1967 qu'auront lieu les premiers essais des turbines du barrage. Les trois premières turbines seront définitivement installées d'ici décembre.

BANGUI. Des pêcheurs de Bangui ont capturé à l'embouchure de la M'poko, affluent de l'Oubangui, un caïman d'une taille exceptionnelle.

Le saurien, en effet, pèse quatre cent vingt kilos, alors que le poids normal d'un caïman est de quatre-vingt dix kilos. Il mesure quatre mètres quarante de long.

Dans l'estomac de la bête on a retrouvé six cent douze graviers et si l'on en croit le vieux dicton du pays qui dit que chaque année le caïman avale un gravier, celui-ci serait six fois centenaire.

GENEVE. — Des personnalités du monde entier se réuniront à Genève du 28 au 31 mai prochain pour examiner les conditions requises à l'établissement de la paix dans le monde. Les débats porteront sur deux obstacles principaux à l'établissement de la paix : la guerre au Vietnam et la confrontation Est-Ouest en Allemagne.

Environ 300 délégués des secteurs officiels et privés de plus de 70 nations ont été conviés à participer à cette conférence.

Alger. M. Naser Mohamed Zaidi, représentant de l'Imamat d'Oman, a déclaré, au cours d'une conférence

de presse tenue cette semaine, que la révolution d'Oman a remporté récemment de nombreuses victoires, parmi lesquelles la destruction de deux avions britanniques dans la région d'El Abida.

M. Zaidi a ajouté qu'au cours des derniers mois, les combattants d'Oman ont incendié deux dépôts coloniaux britanniques dans les régions d'El Abida et de Daffar et ont également saboté des pipe-lines dans la région d'Adam et à Nasoua au sud de Nizwa, capitale du pays.

Il a également souligné : « les combattants d'Oman ont démontré leur valeur et leur héroïsme en attaquant et en occupant une caserne britannique dans la montagne verte et y ont saisi un important lot d'armes

HANOI. — Annonçant vendredi que le 1.700^e avion américain abattu depuis le déclenchement de l'offensive aérienne des Etats-Unis contre le Nord-Vietnam, avait été descendu le 1er Mars dernier, par la défense provinciale de Thanh Hoa, la presse nord-vietnamienne a précisé que deux nouveaux types d'appareils américains figurent pour la première fois dans le bilan : un croiseur bombardier F. 105, (qui est un type amélioré du THUNDERCHIEF F 100 D) et un avion de reconnaissance électronique RB 66. En tout 61 types d'avions

figurent au nombre des 1.700 avions abattus.

L'organe du parti des travailleurs avait donné dans un article, le 7 février dernier, une précision indiquant que 95% des pilotes capturés sont des officiers, allant du grade de sous-lieutenant à celui de colonel.

BAKOU. « J'ai bien vécu ce siècle avec ma femme », a déclaré un montagnard de l'Azerbaïdjan qui fêtait mercredi le centième anniversaire de son mariage.

Elle, Aminata, a 114 ans, lui : Barakichi Oroudjevi, 130. Vive et gaie, Aminata a précisé : « selon les lois anciennes, il pouvait avoir plusieurs épouses, mais pendant ces cent années, j'ai été la seule pour lui ».

Alger. — Le représentant à Alger du FLOSY (Front de libération du Yémen du sud), a accusé mercredi les autorités britanniques d'Aden d'avoir mis sur pied une organisation terroriste calquée sur le modèle de la « main rouge ».

Le délégué du FLOSY, N. Abdelaziz Mokbli, a affirmé que les autorités britanniques du territoire sont tenues pour responsables de l'attentat à la bombe perpétré mardi dernier contre la demeure du secrétaire-général du FLOSY, M. Abdelkaoui Meekaoui, et qui a coûté la vie à trois fils de l'ancien premier ministre d'Aden.

Sports .. sports ...

(Suite de la page 4)

Si l'on s'en tenait aux chiffres un « Pélé » vaudrait 25 « Garrincha ». C'est ce que tendrait à démontrer les informations annonçant les offres qui ont été faites aux deux étoiles du football brésilien.

Un journal sportif de Sao Paulo annonce que l'Inter de Milan aurait proposé 1.250.000 dollars (environ 310 millions F.G.) à Pélé pour venir évoluer dans la célèbre équipe italienne.

Glasgow Celtic, club de première division écossaise, s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions en battant mercredi soir l'équipe

yougoslave Vojvodina par deux buts à zéro.

Vojvodina ayant gagné le match aller par 1/0, Celtic s'est qualifié pour le prochain tour.

A Munich, en match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs, le « Bayern de Munich » a battu le « Rapid de Vienne » par deux buts à zéro après prolongation. Munich est qualifié pour les demi-finales.

A Dui d'e bien que battu par un but à zéro en huitième de finale de la Coupe d'Europe des villes de France, Juventus de Turin, vainqueur au match aller par 3 à zéro s'est tout de même qualifié pour le tour suivant.

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

«...L'U.S.P.A. EST PRETE A ASSURER L'AVANT-GARDE DU COMBAT ANTI-IMPERIALISTE...»

DECLARE M. FAMADY CISSOKO, SECRETAIRE GENERAL DE L'U.S.P.A.

M. Mamadou Famady Cissoko Secrétaire général de l'Union syndicale panafricaine, dont le siège est à Dar-Es-Salam a regagné Bamako, à l'issue d'une visite de prise de contacts avec plusieurs syndicats africains.

M. Famady Cissoko s'est rendu notamment en Zambie, au Burundi, en Tanzanie en RAU, en Algérie et au Maroc. Au cours de ce voyage, le secrétaire général de l'U.S.P.A., a rencontré le secrétaire général de l'O.U.A., à Addis Abéba. M. Famady Cissoko a évoqué avec

M. Telli Diallo la saisie des biens de l'U.S.P.A. effectuée par les autorités fantômes d'Accra au lendemain du coup d'Etat militaire.

A son arrivée, M. Famady Cissoko, a déclaré que son périple africain avait été couronné de succès.

Il a ajouté que l'U.S.P.A. allait prochainement engager une action concrète pour venir à bout des problèmes cruciaux de l'Afrique...

M. Famady Cissoko a souligné, que le mouvement Syndical Révolutionnaire Africain est prêt à tout moment et en tous lieux, à assurer l'avant-garde de la lutte Révolutionnaire dans le combat général de l'Afrique contre l'impérialisme et la réaction.

Dans nos précédents numéros, nos lecteurs ont pris connaissance des valeurs incontestables que renferme la médecine traditionnelle.

Notre développement ne saurait être harmonieux et efficace si ces valeurs ne sont pas perfectionnées, développées pour le bonheur du peuple.

Il est donc nécessaire et urgent qu'une recherche scientifique portant sur nos propres matériaux, se développant dans nos propres conditions climatiques, utilisant nos propres valeurs culturelles et scientifiques, soit instituée, organisée, et parvienne à son plein épanouissement.

Voici, la suite et la fin du rapport traitant de la création de notre Institut de médecine traditionnelle, rapport, rappelons le, présenté au C.N.R. de Labé par le Dr. Mamouna Touré, membre du B.P.N.

ASPECT PHARMACEUTIQUE :
L'utilisation de certaines plantes dans le traitement de maladies déterminées, est répandue dans toutes les régions.

RAPPORT PRESENTE PAR LE DR. MAMOUNA TOURE

Exemples : le Gogué (Zingibéracée), est une racine vermifuge. La généralisation de son utilisation populaire est une preuve de son activité. On peut donc utiliser cette plante comme vermifuge, rationaliser son utilisation sans être obligé pour cela ou tout au moins dans l'immédiat, de déterminer ou d'extraire ses principes actifs.

En s'inspirant du mode d'emploi pratiqué par les populations, on peut mettre au point une forme pharmaceutique permettant la distribution dans les pharmacies. Il suffit pour cela de satisfaire seulement deux conditions :

a) - Le produit présenté doit avoir une activité uniforme. Ceci implique la détermination de l'activité de la préparation galénique.

b) - Il faut que la préparation pharmaceutique soit de bonne conservation. La médecine populaire utilise en effet la plante fraîche et les macérations préparées à partir des racines fraîches, sont utilisées dans la journée même. Les préparations à conserver exigent un traitement approprié.

Il existe de nombreuses autres plantes qui pourraient être l'objet d'un travail analogue. Par la suite, l'étude des principes actifs, voire leur extraction, pourrait être entreprise.

3° - MESURES PRATIQUES D'APPLICATION :

1° RECENSEMENT DES GUERISSEURS :

Ouvrir une enquête dans les régions dans le but de connaître les guérisseurs les plus réputés. Assurer leur collabora-

tion avec les formations sanitaires, par des primes et récompenses. On peut, par exemple, attribuer une prime pour chaque cas de guérison constaté médicalement. On peut aussi fixer une autre prime à attribuer chaque fois que le guérisseur consentira à livrer complètement son secret.

Ces guérisseurs continueront à opérer sur des malades qui les consulteront dans leur milieu naturel. En fait, qu'en plus des principes actifs, voire leur malade, le Gouvernement leur verse une prime en cas de guérison, ils ne trouveront aucune difficulté à soumettre leur malade à une observation médicale avant et après les traitements.

2° Organiser dans les laboratoires de Pharmaguinée, l'étude pharmaceutique de certaines plantes pouvant être préparées en grande quantité et vendues dans les pharmacies.

3° Créer au sein du Ministère de la Santé Publique une section spécialisée dans la médecine traditionnelle. Cette section sera confiée à un responsable qualifié.

Elle sera chargée de la coordination des recherches de la centralisation des résultats.

4° Prévoir une dotation budgétaire au niveau du Ministère de la Santé Publique pour faire face aux dépenses de recherches occasionnées par l'Institut de médecine traditionnelle.

5° Prévoir l'organisation d'un séminaire avec la participation du plus grand nombre possible de médecins guinéens en vue d'étudier la mise en œuvre du

(Suite page 3)

SPORTS ...

Mercredi soir à Madrid, l'Inter de Milan a assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe en triomphant du Réal de Madrid sur le terrain de celui-ci par deux buts à zéro. Les Madrilènes, les attaquants surtout, ont paru nettement inférieurs à ce qu'on attendait d'eux, cela n'empêche rien au magnifique résultat obtenu par l'Inter car celui-ci a mené la rencontre exactement comme il l'entendait, sa victoire est méritée. Le premier but a été marqué par Capellini et le deuxième but a été conclu en seconde mi-temps par Suarez.

FOOTBALL

MEKLOUFI

Renforcera l'équipe d'Algérie contre le MALI

Alger. L'un des meilleurs joueurs professionnels du championnat de France de football, L'ALGERIEN Rachid Mekloufi, renforcera l'équipe nationale algérienne dimanche contre le Mali, annonce-t-on à Alger, dans le match retour des éliminatoires de la coupe africaine des Nations.

Selon l'Agence Algérie Presse service, les joueurs maliens, envisageraient, de leur côté, de faire appel aux joueurs professionnels maliens Keita Kourouma et Abossolo qui opèrent actuellement à Bordeaux.

(Suite page 3)

MOUVEMENT DES COMMANDANTS D'ARRONDISSEMENT

Par décret n° 59 en date du 6 mars 1967 du Président de la République :

M. Traoré Aly, commis d'Administration de 1ère classe 2è échelon-grade, matricule 220 487, en service à l'Office national des Chemins de fer, est nommé Commandant d'Arrondissement de Koubia (Labé), en remplacement de M. Bangoura Mamadouba, appelé à d'autres fonctions.

M. Camara Tiany, commis d'Administration, Commandant d'Arrondissement de Termessé (Koundara), est nommé en la même qualité à Banfélé (Kouroussa) en remplacement de M. Koundouno Djoumé, en instance de départ en congé.

M. Lénaud Pascal, infirmier des Grandes Endémies en service à Siguiri, de retour de congé, est nommé Commandant d'Arrondissement de Bofossou (Macenta), poste vacant.

M. Barry Mamadou Bobo, commis d'Administration, en service à Macenta, est nommé Commandant d'Arrondissement de Termessé (Koundara), en remplacement de M. Camara Thiani, qui a reçu une autre affectation.

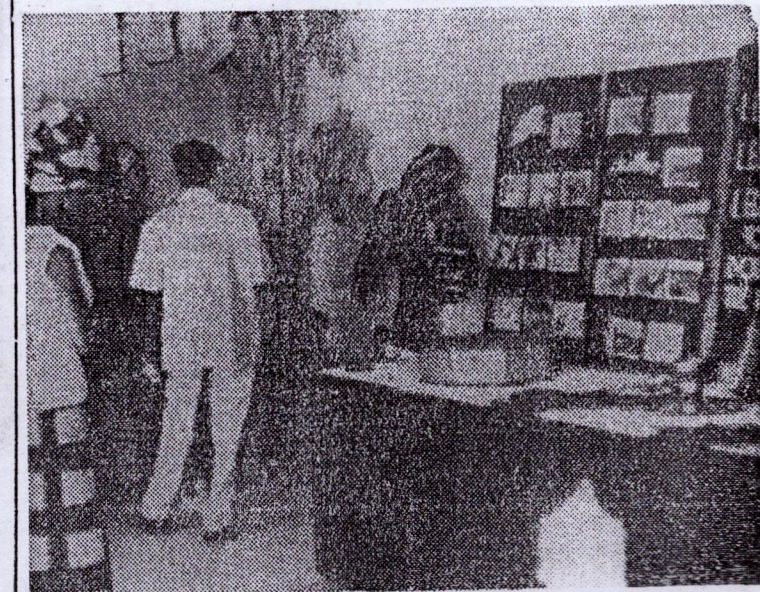
M. Diallo Alpha Mouctar, commis d'Administration, en service à la Région administrative de Tougué, est nommé Commandant d'Arrondissement de Kouratongo (même Région) en remplacement de M. Moundékéno Pierre, en instance de départ en congé.

M. Diallo Ibrahima Sory, commis d'Administration principal, Commandant d'Arrondissement central de Souguéta (Kindia), est nommé Commandant d'Arrondissement central de Fria, en remplacement de M. Camara Thierno, qui reçoit une autre affectation.

M. Camara Thierno, commis d'Administration, Commandant d'Arrondissement central de Fria, est nommé Commandant d'Arrondissement central de Souguéta (Kindia) en remplacement de M. Diallo Ibrahima Sory, muté.

M. Magassouba Ibrahima, secrétaire d'Administration, Commandant d'Arrondissement de Touba (Gaoual), est nommé en la même qualité à Moussayah (Forécariah), en remplacement de M. Sako Damou, qui reçoit une autre affectation.

LA VISITE DE M^{me} ANDRÉE TOURÉ A MACENTA



Dans la salle d'exposition, devant l'arbre généalogique de l'éccle, plein d'épanouissement à côté de l'arbre de l'éducation coloniale, rabougri par ses principes réactionnaires.